

## Comment nous aider ?

L'association ne verse ni salaires, ni rétributions et fonctionne uniquement sur le bénévolat. Elle compte trouver l'essentiel de son financement sous forme de subventions publiques mais aussi sous forme de dons privés. Tout versement pourra faire l'objet d'un reçu fiscal ouvrant droit à déduction d'impôt.

Ce financement doit assurer la préparation de la marche, la formation des accompagnateurs et compléter les sommes allouées par l'administration pénitentiaire.

L'association a besoin de faire connaître son projet et d'étoffer son équipe pour préparer les marches à venir. Les tâches sont diverses (administratives, financières, logistiques, etc...).

Si vous souhaitez participer d'une façon ou d'une autre à ce projet, prenez contact avec l'association.



**D**emain  
**E**nsemble  
sur les **C**hemins  
de la **L**iberté,  
de l'**I**nsertion  
et de la **C**itoyenneté

Demain Ensemble sur les Chemins de la Liberté, de l'Insertion et de la Citoyenneté

Maison des associations  
1a, Place des Orphelins  
67000 Strasbourg  
courriel : [declic.al@laposte.net](mailto:declic.al@laposte.net)

*Je ne vois qu'un seul  
moyen pour savoir  
jusqu'où on peut aller,  
c'est de se mettre en  
route et de marcher.*

Henri Bergson

**Pour plus de renseignements  
n'hésitez pas à prendre contact  
avec un membre de l'association**

Président : Xavier Frapard  
☎ 03 88 36 93 11  
Vice-Présidente : Brigitte d'Aranda  
☎ 03 69 58 20 14  
Secrétaire : Henri Eichholtzer  
☎ 03 89 63 76 39  
Trésorier : Pierre-François Heitz  
☎ 03 88 51 29 90

**ou par courriel :** [declic.al@laposte.net](mailto:declic.al@laposte.net)

**Vous pouvez également consulter  
notre site internet :**

[www.declicalsace.fr](http://www.declicalsace.fr)

Demain Ensemble sur les Chemins de la Liberté, de l'Insertion et de la Citoyenneté

## Ce que propose DECLIC ?

**DECLIC** est une association née en mai 2007 à l'initiative d'un petit groupe d'hommes et de femmes d'horizons professionnel et social différents qui propose des marches au long cours à des personnes incarcérées en fin de peine. Déclic s'est inspiré d'une expérience menée à Besançon à partir de 2001.

L'idée initiale est de permettre à des détenus qui s'approchent de la sortie de prison de vivre une transition entre la vie carcérale et le retour à la liberté. Autour d'une marche de 700 à 800 km sur un mois d'été à raison de 20 à 30 km par jour, il leur est proposé un nouvel apprentissage à la vie sociale, des temps de découverte, de partage et d'écoute avec des personnes extérieures au monde carcéral.

L'accompagnement de cette marche est assuré exclusivement par des bénévoles de l'association **DECLIC** qui partagent avec les détenus marcheurs les difficultés du parcours, les difficultés relationnelles et les travaux collectifs de la vie en groupe. Le rôle de ces accompagnateurs, au-delà de la responsabilité organisationnelle et légale, est d'être à l'écoute, sans préjugés mais sans naïveté.

La marche peut être pour les détenus marcheurs l'occasion d'une prise de conscience de leur vie d'avant et d'après la prison au moment où s'éloigne le lieu de l'enfermement et où approche l'échéance du retour à la vie normale.

Les détenus issus des centres pénitentiaires d'Alsace sont confiés par la justice. Ce sont tous des personnes qui acceptent volontairement d'entreprendre cette démarche d'insertion et de relever ce défi humain et physique.

Au terme de la marche, ils ne retournent pas en prison. Ils recouvrent la liberté ou peuvent bénéficier d'un nouvel aménagement de peine ou d'une libération conditionnelle.

## Quelles sont les convictions de DECLIC ?

Tout crime ou délit est un acte personnel engageant la responsabilité individuelle de celui qui le commet. La sanction est donc individuelle.

Il existe une responsabilité collective dans le processus d'exclusion dont sont victimes ceux qui transgressent les lois. Si la réinsertion dans la société relève d'abord d'un engagement individuel, elle relève aussi d'une démarche de la société civile et de son intérêt bien compris.

Aujourd'hui, l'emprisonnement, même si aucun autre système ne permet de le remplacer, est un échec avéré avec un taux de récidive très important.

Il est possible de jeter les bases d'une prévention de la récidive. Tout citoyen a un rôle à jouer dans la réinsertion des personnes en rupture.

Prévenir la récidive, c'est redonner leur chance à des personnes qui cumulent le plus souvent difficultés sociales, psychologiques, affectives, physiques.... C'est aussi préserver de nouvelles victimes potentielles.

Le défi d'une telle marche n'est pas seulement d'arriver au terme du chemin, il est le chemin lui-même.

Tel est donc le sens de la démarche de DECLIC. Tel est pour l'association le pari de l'insertion et de la citoyenneté.

## Comment travaille DECLIC ?

DECLIC travaille en étroite partenariat avec tous les décideurs et les acteurs de la pénitencière et de la justice sans lesquels aucune action n'est envisageable.

La marche est une proposition de la société civile, avec comme maître d'œuvre l'association DECLIC. Ses partenaires sont l'Institution judiciaire (juge de l'application des peines et procureur de la République) d'une part, l'Administration pénitentiaire d'autre part. Il s'agit donc d'une action à trois décideurs, chacun ayant des intérêts, des obligations et des responsabilités propres.

L'association est également en lien direct avec les services sociaux de la pénitencière qui s'appuient sur le réseau des associations d'insertion et d'aides. Celles-ci sont des relais indispensables qui permettent aux marcheurs, à l'issue de la marche, de bâtir un projet de vie, de retrouver un logement, un emploi, une formation, conditions sine qua non de leur réinsertion.

## Les projets de DECLIC

- **La marche au long cours,** DECLIC en a expérimenté et démontré l'intérêt. Elle s'adresse à des détenus condamnés à des moyennes et longues peines

*"Je n'ai jamais côtoyé des gens avec lesquels j'ai autant discuté... avant la prison, j'étais bloqué sur moi et grâce à cette marche, je me libère de jour en jour dans ma tête."*



- Autre initiative : **des marches à la journée.** Ce projet est destiné à des détenus condamnés à des peines plus courtes ou non encore éligibles à la marche au long cours. Il vise à offrir ces mêmes temps de découverte, de partage et d'écoute avec des personnes extérieures au monde carcéral.